



Mairie de Montfaucon

14, rue des Fontaines
25660 MONTFAUCON
03 81 81 45 71
mairie@montfaucon25.fr
www.montfaucon25.fr

COMPTE RENDU – SYNTHÈSE DE LA SÉANCE du mercredi 7 décembre 2022 à 19h

Le Conseil Municipal s'est réuni, en mairie, salle du conseil municipal, mercredi 7 décembre 2022 à 19h, sur convocation régulière et sous la présidence de Monsieur Pierre CONTOZ.

ORDRE DU JOUR

- I - Approbation du compte rendu de la séance du 17 novembre 2022.
- II - Rendu compte des décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations.
 - 1. En urbanisme – droits des sols.
 - 2. Etat des renoncations au Droit de Prémption Urbain.
 - 3. Générales.
- III - AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES
 - 1. Compte-rendu de la visite de M. le Sous-Préfet, Secrétaire Général de la Préfecture
 - 2. Décisions budgétaires modificatives
 - 3. Ouverture de crédits anticipés au BP 2023
 - 4. Tarifs 2023
 - 5. Cybermenaces après réunion d'information de la gendarmerie.
 - 6. Crédits bibliothèque 2023 – 2024 – 2025.
- IV - AFFAIRES D'URBANISME, FONCIERES ET TRAVAUX
 - 1. Rapport d'étape sur le dossier « Salle d'accueil-Bâtiment périscolaire »
 - 2. Résultats de la consultation d'entreprises « Cellules commerciales du 46 rue du Comté de Montbéliard » : autorisation à négociations
 - 3. Contrôle obligatoire du Radon en milieu scolaire : commande.
- V – AFFAIRES DE PATRIMOINE
 - 1. Restauration tableau « La Vierge à l'Enfant » : aide définitive de la DRAC
 - 2. Restauration de la statue de la vierge, entrée du village
- VI - AFFAIRES D'ENVIRONNEMENT, DEMOCRATIE PARTICIPATIVE, MOBILITES
 - 1. Point sur dossier « Poulailier partagé » : création de l'association.
 - 2. Illuminations de Noël 2022
- VII – AFFAIRE SCOLAIRE, PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE
 - 1. Séjour classe CM2 « sur les traces de Jean De La Fontaine » : aide spécifique du conseil municipal
- VIII – AFFAIRES DE PERSONNEL
 - 1. Recrutement par contrat éducatif au service périscolaire.
 - 2. Versement de l'indemnité de fin de contrat dite prime de précarité à un agent.
- IX – AFFAIRE DE PETITE ENFANCE ET VIEILISSEMENT « Bien Vivre, Bien Vieillir Ensemble »
 - 1. Repas des aîné(e)s de janvier 2023

X – AFFAIRES D'INTERCOMMUNALITE

1. Convention Territoriale Globale CAF-GBMétropole : autorisation à donner au Maire pour signature
2. GBMétropole – Direction Voiries-Mobilités : programme de travaux envisagés pour 2023

Sont présents : Pierre CONTOZ, Cyril DELITOT, Vincent GIRARD, Laurent JEUNET, Marie-Louise LAITHIER, Eric MERAT, Christine MOLLIER, Catherine PARDONNET, Corinne PETER, Anne-Marie POTY, Jacques TONNERRE, Hervé TOURNOUX, Géraldine VALLOT VUITTON, Frédéric VERMOT

Absents excusés :

Gaëlle AUFFRET a donné procuration à Géraldine VALLOT VUITTON
Stéphanie BOITEUX a donné procuration à Alain RICHARD
Nadine MAUGEY

Absent : Guillaume BLANDIN

DESIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SEANCE

Monsieur le Maire propose, dans l'ordre alphabétique, Christine MOLLIER, comme secrétaire de séance. **Approuvé à l'unanimité.**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

A l'ordre du jour présenté sont :

- Retirées :
 - ✓ En affaires administratives et financières, les cybermenaces après la réunion d'information de la gendarmerie
 - ✓ L'affaire de petite enfance et Vieillesse
- Ajoutées au point Affaires d'Urbanisme - Bâtiments :
 - ✓ L'isolation des combles de l'appartement du 1 rue de l'Eglise
 - ✓ Information sur le dossier Habitat25 du 2 rue du Château

Ainsi complété, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 17 novembre 2022.

Sans modification, **le compte rendu est approuvé à l'unanimité**

DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS (articles L.2122-21 et L.2122.22) :

Le 19 novembre 2022 : Convention de prestation de déneigement à compter de l'hiver 2022 / 2023

Le 19 novembre 2022 : Contrats d'assurance 2023 souscrits auprès de Groupama : signature des avenants

AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

◇ Décisions budgétaires modificatives :

1/ au budget périscolaire : les derniers ajustements : compte 6215 / chapitre 12 : charges de personnel : - 4 000 € → compte 6288 / chapitre 011 : charges générales : + 4 000 €.

2/ au budget communal :

- En investissement et à la demande du Comptable du Trésor : Compte 2318 / chapitre 23 : immo en cours : - 16 650 € → compte 27638 / chapitre 27 : autres immo financières : + 16 650 €
- En fonctionnement : les derniers ajustements :
 - ✓ compte 022 : dépenses imprévues : - 4 980 € - comptes 673 et 678 / chapitre 67 : charges exceptionnelles : - 6 000 € → 60621 et 60632 / chapitre 011 / charges générales : + 10 980 €
 - ✓ compte 65548 / chapitre 65 : autres charges gestion : - 16 130 € → 6455 : cotisation assurance / chapitre 012 charges de personnel : + 16 130 €

Adopté à l'unanimité.

◇ **Ouverture de crédits anticipés au BP 2023.** Afin de permettre le mandatement des factures d'investissement en 2023 et avant le vote du budget primitif, le Maire propose d'inscrire des crédits anticipés aux comptes (en euros) :

➤ 21311 : Hôtel de ville	:	625
➤ 21312 : Bâtiments scolaires	:	300
➤ 21318 : Autres bâtiments publics	:	49 000
➤ 2132 : Immeubles de rapport	:	25 000
➤ 2135 : Installations générales	:	4 750
➤ 2138 : Autres constructions	:	17 400
➤ 2151 : Réseaux de voirie	:	1 500
➤ 2152 : Installation de voirie	:	1 675
➤ 21538 : Autres réseaux	:	1 000
➤ 2158 : Autres matériels – outillage	:	625
➤ 2161 : Œuvres et Objets d'Art	:	1 500
➤ 2181 : Installations générales – divers:	:	3 500
➤ 2183 : Matériels bureau – informatique:	:	1 300
➤ 2184 : Mobiliers	:	1 200
➤ 2188 : Autres immo. corporelles	:	2 700

Adopté à l'unanimité.

◇ **Tarifs 2023.** Après avoir rappelé les tarifs 2022, le Maire propose

A/ Salles communales

* tarif été : du 15 mai au 14 septembre
 * tarif hiver : du 15 septembre au 14 mai

	MONTFAUCON				EXTERIEUR			
	24 h en semaine		Week-end et jours fériés		24 h en semaine		Week-end et jours fériés	
	tarif été*	tarif hiver*	tarif été*	tarif hiver*	tarif été*	tarif hiver*	tarif été*	tarif hiver*
Salle Pasteur 199 + Salle Victor Hugo 60 (259 personnes)								
Location compris cuisine + vaisselle :	207 €	279 €	245 €	335 €	490 €	663 €	602 €	814 €
Arrhes à verser à la location :	80 €				80 €			
Caution à déposer à la réservation :	380 €				812 €			
Manifestations artistiques - Connotation économique sans cuisine, ni vaisselle. Pas d'arrhes mais paiement à la réservation	207 €	279 €	245 €	335 €	490 €	663 €	602 €	814 €
Salle Pasteur et/ou Victor Hugo pour apéritif	95 €	123 €			190 €	270 €		
Salle Pasteur et/ou Victor Hugo pour rencontre post cérémonie d'obsèques à Montfaucon	Gratuit				Gratuit			

	MONTFAUCON- 24h	
	tarif été*	tarif hiver*
Les tarifs des salles ci-dessous sont fixés pour 24h. En cas d'occupation de 48h (week-end / veille de jour férié et jour férié), les tarifs sont multipliés par deux		
Salle Victor HUGO (60 personnes)		
Location compris cuisine + vaisselle :	120 €	155 €
Arrhes à verser à la location :	10 €	
Caution à déposer à la réservation :	150 €	
Manifestations artistiques - Connotation économique sans cuisine, ni vaisselle	120 €	155 €
Salle Courbet (100 personnes)		
Location	90 €	130 €
Arrhes à verser à la location :	10 €	
Caution à déposer à la réservation :	150 €	
Manifestations artistiques - Connotation économique sans cuisine, ni vaisselle	90 €	130 €
Salle Lumière à La Malate (50 personnes)		
Location compris cuisine + vaisselle :	90 €	130 €
Arrhes à verser à la location :	10 €	
Caution à déposer à la réservation :	150 €	
Manifestations artistiques - Connotation économique sans cuisine, ni vaisselle	90 €	130 €

B/ Autres tarifs :

Carte postale : le prix de vente des cartes postales (4 types) éditées pour l'année 2012 est fixé à 1 €. Le prix des autres cartes postales antérieures reste à 0.50 €.

Tarifs de réalisation exceptionnelle de photocopies

- photocopies noir et blanc : 0.30 € (la page)
- photocopies couleurs : 0,50 € (la page)

Location tables – bancs – chaises

- table : 4 € l'unité - durée maximale 4 jours
- banc : 4 € l'unité - durée maximale 4 jours
- chaise : 1 € l'unité - durée maximale 4 jours

Droit de place : 45 €

Frais d'envoi Montfaucon Infos : 10 numéros : 25 € par an

Droits de voirie pour occupation du domaine public

- semaine d'occupation prévisionnelle figurant dans l'arrêté municipal : 3 €/m²
- pour calendrier supplémentaire d'occupation dépassant le délai fixé dans l'arrêté municipal : 2 €/m²

Remplacement de matériels perdus ou détériorés

NATURE	PRIX (en €)
Tasses	1.50
Assiettes dessert blanches	3.00
Assiettes creuses blanches	3.00
Assiettes plates blanches	3.00
Coupes 13 cl	2.00
Flûtes	2.00
Verres pied 14 cl	1.60
Verres pied 19 cl	1.60
Verres Duralex	1.50
Petites cuillères	1.00
Grandes cuillères	1.50
Cuillères de service	6.50
Fourchettes	1.50
Couteaux	2.00
Couverts cérémonies Modèle « Hélène »	2.00
Cuillers (grosses)	2.00
Fourchettes	2.00
Cuillers à café	3.00
Couteaux	11.00
Range couverts	
Louches	6.50
Casseroles à queue	13.75 l'unité
Plats rectangulaire	19.50
Plats alu ovales	12.50
Plats alu creux et ronds	13.00
Saladiers en verre	10.00
Marmite	100.00
Marmite 36 litres + couvercle	180.00 + 35.00
Faitout 25 litres + couvercle	150.00 + 40.00
Chaises bois ou plastique	50.00

NATURE	PRIX (en €)
Plateaux	15.25
Cruches verre	5.50
Cruches inox	25.00
Cruches grès 0.5 litre	16.50
Grande passoire	30.00
Ecumoire inox gromo	30.00
Ecumoire à fil	4.60
Planche à pain	15.25
Corbeilles à pain	10.50
Coupes à glace	2.50
Bouilloire électrique Delfina	30.00
Percolateur	100.00
Couteau à pain	8.70
Bols	3.00
Bassine	5.00
Balayette vinyle	2.00
Pelle plastique	1.50
Balais coco 29 cm + manches	5.00
Frottoir (brosse à récurer)	6.00
Raclette sol 55 cm + manche	13.00
Balai coco 80 cm. + manche	17.00
Serpillières	3.50
Seau de 10 litres	5.00
Tables	150.00

Concessions cimetièrè

	15 ans	30 ans
Concession simple	30 €	60 €
Concession caveau 3.5 m ²	100 €	200 €
Concession caveau 6 m ²	200 €	400 €
Case columbarium		1 250 €

Caveaux pré-édifiés	Concession de 30 ans	Concession de 50 ans (nouveau)
caveau de 2-3 places	2 160 €	2 725 €
caveau de 4 places	2 365 €	2 930 €
cavurne	640 €	980 €

Adopté à l'unanimité.

◇ **Crédits bibliothèque 2023 – 2024 – 2025.** Corinne PETER rappelle que le conseil municipal attribue conventionnellement à la bibliothèque municipale (gérée par les bénévoles de l'association des Familles), une somme annuelle de 1 500 euros pour l'acquisition de nouveautés littéraires. **Adopté à l'unanimité pour les années 2023 – 2024 – 2025.**

AFFAIRES D'URBANISME – FONCIERES – TRAVAUX

◇ **Création de 2 cellules commerciales au 46 rue du Comté de Montbéliard.** Hervé TOURNOUX, Adjoint, présente les résultats de la consultation et le nombre d'offre reçues pour chacun des lots. A noter qu'aucune offre n'a été reçue pour le lot 8 – chape carrelage. Compte tenu de l'estimation des offres reçues, **le conseil municipal unanime, autorise le Maire à lancer une négociation sur l'ensemble des lots.**

◇ **Contrôle obligatoire du radon en milieu scolaire.** Frédéric VERMOT, Conseiller municipal délégué, rappelle l'obligation de contrôler le radon dans les établissements d'enseignement et les établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de 6 ans. Compte tenu des futurs travaux du bâtiment périscolaire, il propose que ce contrôle ne porte que sur les bâtiments scolaires. Après consultation et réponse de deux cabinets, **le conseil municipal unanime retient la proposition de VERITAS d'un montant de 1 248 €**

◇ **Isolation des combles de l'appartement du 1 rue de l'Eglise.** Hervé TOURNOUX, Adjoint, présente la nécessité d'isoler, aux normes actuelles, ce logement communal. **Adopté à l'unanimité.**

AFFAIRES DE PATRIMOINE

◇ **Restauration de la statue de la Vierge à l'entrée du village.** Jacques TONNERRE, Adjoint, rappelle la décision du conseil municipal de restaurer la statue de la Vierge. Plusieurs estimations ont été reçues. Elles sont présentées en séance. Afin de réduire les coûts, il a été retenu l'intervention des agents des services techniques.

- Sté AERA, sablage et re-métallisation avec peinture 825 €
- Dépose, transport et repose, Entreprise CUINET et 750 €
services techniques communaux
- Traitement du socle et lettrage services techniques communaux

Adopté à l'unanimité.

AFFAIRE SCOLAIRE, PERISCOLAIRE et EXTRASCOLAIRE

◇ **Séjour de la classe de CM2 sur « Les traces de Jean de la Fontaine ».** Corinne PETER, Adjointe, expose la demande de financement de la classe de découverte qui aura lieu en mars 2023 sur le thème « Sur les traces de Jean de la Fontaine » pour les 25 élèves de CM2. **Après débat, le conseil municipal unanime propose de verser la somme 40 € / élève pour aider au financement de cette activité. Cette somme sera inscrite au BP 2023.**

AFFAIRE DE PERSONNEL

◇ **recrutement sous Contrat d'Engagement Educatif.** A l'unanimité, Christine MOLLIER ayant quitté la salle, Margaux MOLLIER de Montfaucon est recrutée afin d'assurer le taux réglementaire d'encadrement des activités périscolaires. Son contrat commençant le 9 décembre 2022, selon un planning de présence défini.

◇ **Versement de l'indemnité de fin de contrat dite prime de précarité à un agent.** Après avoir rappelé le décret 2020-1296 du 23 octobre 2020, le Maire expose que Maël BOISSENOT, remplit les conditions pour bénéficier de cette indemnité. Compte tenu des modalités de son CDD, **le conseil municipal unanime autorise le Maire à verser la prime de précarité de 1 010.73 € à Maël BOISSENOT.**

AFFAIRES D'INTERCOMMUNALITE

◇ **Convention Territoriale Globale (CTG) CAF-GBM : autorisation à donner au Maire pour signature.** Corinne PETER, Adjointe rappelle que le commun bénéficie d'un financement en faveur de l'enfance dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) signé avec la CAF. Les CEJ communaux sont désormais intégrés à la CTG couvrant l'ensemble du territoire de GBM. Elle est conclue pour 5 ans (2022 – 2026). **Après débat, le conseil municipal unanime autorise le Maire à signer la CTG.**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN MATIERE DE DROIT DES SOLS

Déclarations préalables accordées :

- Stéphanie PINTO : pose d'une pergola
- Arnaud MOINE : rénovation et extension du garage existant
- Arnaud LAFFONT : mise en peinture des tuiles et pose de panneaux photovoltaïques
- SCI de la Combe : remplacement des fenêtres existantes

Au regard des dépôts, de plus en plus nombreux, de dossiers de pose de panneaux photovoltaïques, le débat s'ouvre sur leurs conditions de financement. En effet, outre les conditions de ressources, l'âge des personnes est également un frein au financement de ces travaux.

Il est proposé d'organiser une réunion publique, le jeudi 19 janvier 2023, pour envisager une étude collective communale qui sécuriserait à la fois les personnes intéressées et le matériel proposé.

Permis de construire modificatif accordé à David KRUTTLI : modification d'un pool house vers une pergola.

Déclaration d'intention d'aliéner (renonciation au droit de préemption urbain). Elle a concerné une maison sur terrain de 800 m², en zone UB, rue de la Falaise.

AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

Le Maire fait un bref retour sur la visite du Secrétaire Général de la Préfecture, en commune et sur les points abordés.

AFFAIRE D'URBANISME – FONCIERES – TRAVAUX

Point sur le dossier Salle d'accueil – bâtiment périscolaire. Hervé TOURNOUX et Vincent GIRARD, Adjoints, rappellent le bon déroulement des réunions tenues. L'assistance à maîtrise d'ouvrage va présenter, prochainement, les équipes qu'elle a pré-retenues.

Evolution du dossier Habitat25, 2 rue du Château. Le Maire rappelle que ce dossier dure depuis plusieurs années. A la dernière réunion, le 6 décembre, un nouveau projet a été présenté, conservant la cuisine ancienne, le tuyé et le caveau. Le Maire a rappelé le souhait de créer un gîte communal et de s'approprier (location ou achat) l'espace caveau.

AFFAIRES DE PATRIMOINE

Restauration du tableau classé « La vierge à l'Enfant » : subvention définitive de la DRAC, versement. Jacques TONNERRE, Adjoint, expose que la DRAC a subventionné la restauration de ce tableau à hauteur de 3 240 €. Le versement est intervenu.

AFFAIRES D'ENVIRONNEMENT – DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Point sur le dossier « Poulailler partagé ». Vincent GIRARD, Adjoint expose la création d'une nouvelle association communale, Les Poulettes de Montfaucon. Elle aura la charge de l'entretien quotidien des poules.

Illuminations de Noël 2022. Frédéric VERMOT, Conseiller municipal délégué présente les orientations retenues, prenant en compte l'abandon des illuminations des rues et les contraintes de temps et d'équipements.

- Village proprement dit
 - ✓ Devant la boulangerie : sapin de notre forêt avec guirlande leds mise à disposition gratuitement par fournisseur
 - ✓ Eglise / Place de la Grâce Dieu : maintien des 2 rideaux lumineux leds sur piliers du fronton
 - ✓ Salle d'accueil : maintien des 2 petits rideaux leds sur pignon d'entrée
 - ✓ Ilot Vierge : sapin artificiel lumineux leds avec 2 guirlandes leds entre les arbres.
NB : l'alimentation en attente depuis 2008 a été définitivement mise en place.
 - ✓ Espace verger d'Agès et Vie : construction d'un chalet en épicéas scolytés, scène de montagne, sapin de notre forêt le tout illuminé par guirlande leds.
- Quartier de la Malate, devant les contraintes techniques et du court laps de temps, maintien des 5 illuminations leds sur les supports d'éclairage public
- Installation de sapins dans locaux : 2 école – 1 salle d'accueil – 1 église – 1 mairie

AFFAIRES D'INTERCOMMUNALITE

GBM / Direction Voiries-Mobilités : programme de travaux envisagés pour 2023. Frédéric VERMOT, Conseiller municipal délégué, présente le programme de travaux annuels et les coûts, envisagés par GBM à l'issue de la réunion de secteur du 21 novembre 2022.

- EN GER (Gros Entretien Réparation), budget identique pour le secteur de 571 550 €.

Envisagé pour Montfaucon :

- ✓ Rue des Grandes Terres : stabilisation accotement qui s'érode : 3 360 €
- ✓ Rue de Rochefort entre Comté de Montbéliard et Belvoir : rabotage et enrobés : 14 290 €
- ✓ Rue des Grandes Terres : réfection du trottoir du virage à N° 11 : 11 327 € (NB sans fonds de concours).

- EN ECLAIRAGE PUBLIC :

Envisagé pour Montfaucon :

- ✓ poursuite limitée du programme LEDS
- ✓ pose de points lumineux rue de la Pérouse (avec fonds de concours)
- ✓ réparation des points allée de la Fruitière (avec fonds de concours).

- EN REQUALIFICATION :

Listés pour Montfaucon (cf décision GBM) :

- ✓ Enfouissement réseaux secs rue de Lucelle
- ✓ Plateau ralentisseur carrefour Grandes Terres/Comté de Montbéliard/Belvoir
- ✓ Lancement des études aménagement complet Rochefort/Belvoir

- AUTRE OPERATION RETENUE

Listée pour Montfaucon : réfection du mur de soutènement au quartier de la Charade.

DATES A RETENIR :

- Samedi 10 – dimanche 11 décembre : salon «BIEN ÊTRE» organisé par la future locataire du 46 rue du Comté de Montbéliard
- Vendredi 6 janvier à 19h, cérémonie des vœux
- Samedi 14 janvier à 12h, repas des aîné (e)s

A 21h30, le Président lève la séance.

Christine MOLLIER
Secrétaire de séance

Pierre CONTOZ
Maire